



ZONE DE DISTRIBUTION : CAECPC BLANCS-COTEAUX BERGERES ETRECHY

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2024 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : VERT TOULON SP F1 LES SOURCES, VERT TOULON SP F2 LES SOURCES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.
 Elle fait l'objet d'un traitement.
 Votre réseau alimente de façon permanente 5129 personnes sur 10 communes (BERGERES-LES-VERTUS, BLANCS-COTEAUX, CHALTRAIT, ETRECHY, GIVRY-LES-LOISY, LOISY-EN-BRIE, MESNIL-SUR-AGER (LE), SOULIERES, VERT-TOULON, VILLERS-AUX-BOIS).
 Le responsable des installations est : « CA EPERNAY CP CHAMPAGNE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA EPERNAY CP CHAMPAGNE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 16 Valeur moyenne : 35,6 mg/L Valeur maxi : 37 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 8 Conformité : 38 % Nombre de substances recherchées : 197 Valeur maxi : 0,544 microgramme/L (chloridazone desphényl) Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; total des pesticides analysés
SOMME DE 20 PFAS	A Bonne qualité
Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,175 mg/L Valeur maxi : 0,182 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 27,6 °f Valeur maxi : 28 °f

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 06/06/2026

UDI 051000875

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.